



[1]

## Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens. Notamment par :

- le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie ;
- le management de l'équipe de sécurité ;
- la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...) ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

## Pré-requis

En plus des pré-requis demandés pour le SSIAP1, le candidat doit avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois.

## Public

Toute personne trouvant le besoin d'obtenir un diplôme de SSIAP2 pour l'emploi de chef

d'équipe de service de sécurité incendie.

## Durée

70 heures hors temps d'examen et temps de déplacements.

## Programme

- Rôle et missions du Chef d'équipe : Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe (40h)
- Manipulation des systèmes de sécurité incendie : Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux (10h) ;
- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie : Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (4h) ;
- Chef du poste central de sécurité en situation de crise : Connaître les procédures et les consignes, gérer les intervenants, prendre les décisions adaptées, connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers (16h).

## Méthode

Théorie, pratique, manipulation des différents organes participant à la mise en sécurité d'un bâtiment.

## Validation

L'examen validant la formation de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP2) se compose d'une épreuve écrite, d'une épreuve orale et d'une épreuve pratique, évaluées par un jury indépendant du centre de formation.

---

**URL source:** <https://www.conform.pf/formation/ssiap-2-chef-d-equipe-de-securite-incendie>

### Liens

[1] [https://www.conform.pf/sites/default/files/img-princ/photo\\_ssiap\\_2.jpg](https://www.conform.pf/sites/default/files/img-princ/photo_ssiap_2.jpg)